

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 19 (1961)
Heft: 3
Vorwort: A nos lecteurs
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A nos lecteurs

Deux anniversaires

Depuis sa fondation, la Société d'études économiques et sociales a toujours entretenu d'étroites relations avec l'Université de Lausanne. Notre Comité a pu compter parmi ses membres plusieurs professeurs, au nombre desquels M. Jules Chuard, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, qui en a assumé la vice-présidence d'avril 1943 à avril 1950. C'est à lui en particulier que nous devons l'avantage d'avoir pu disposer d'un bureau spacieux, gracieusement mis à notre disposition, qui nous a permis de travailler dans les conditions les meilleures. Même après avoir quitté notre Comité, M. Chuard a continué à porter un vif intérêt à notre société, à nos publications, et à nos manifestations qu'il a toujours bien voulu honorer de sa présence.

Tout récemment, M. le directeur Chuard, qui avait pris une très large part à la création de notre Société en 1943, a fêté ses soixante-dix ans, anniversaire qui a coïncidé, à quelques jours près, avec le Cinquantenaire de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales dont il assume la direction depuis plus de 25 ans. On a relevé à l'occasion des manifestations du Cinquantenaire le très bel élan pris par cette Ecole au cours du dernier quart de siècle et le fait que M. le directeur Chuard y a apporté une très précieuse contribution. Nous tenons aujourd'hui à lui dire toute notre reconnaissance, pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la Société d'études économiques et sociales. Nous voulons également former les souhaits les plus chaleureux pour sa santé et lui dire que nous comptons vivement avoir encore, dans les années à venir, le très grand plaisir de le rencontrer à nos manifestations. Si l'inexorable limite d'âge atteint cette année Monsieur Chuard dans son activité professorale, nous nous réjouissons en revanche de la remarquable vitalité qu'il a gardée et qui nous permet d'espérer que notre ancien vice-président nous restera encore longtemps attaché.

C'est aussi pour nous l'occasion de nous associer à tous les vœux formulés quant à l'avenir de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de l'Université de Lausanne à laquelle nous sommes si étroitement liés pour y avoir trouvé le meilleur de notre formation universitaire et pour y rencontrer un esprit de collaboration compréhensive à laquelle nous sommes fort sensibles.

* * *

Nous tenons à porter à la connaissance de nos lecteurs la récente nomination, en qualité de membre de notre Comité, de M. Claude Lasserre, D^r en droit et licencié ès sciences commerciales et économiques de l'Université de Lausanne, qui occupe

depuis 1956 le poste de directeur commercial à la Société des chaux et ciments de la Suisse romande. Dès la fin de ses études, M. Cl. Lasserre a travaillé pendant trois ans à la Chancellerie fédérale à Berne, puis a collaboré de 1948 à 1952 en qualité d'économiste à l'OECE à Paris, avant d'être appelé à la Société de Banque Suisse, à Bâle, où ses qualités lui ont valu d'être fondé de pouvoirs, attaché à la direction générale. Nous lui disons combien nous apprécions l'intérêt qu'il a bieu voulu marquer à l'endroit de notre Société en acceptant de pourvoir un siège vacant au Comité et nous lui souhaitons la bienvenue.

La Rédaction.